

I. Participation de la CPTS à la vaccination anti-COVID en 2021

Cette mission n'existait pas en 2021 dans les missions contractuelles des CPTS. Elle est introduite par l'avenant N°2 de l'ACI des CPTS. Néanmoins, la CPTS Mulhouse Agglomération, a dès le début de son activité consacré une part importante de ses actions à la gestion de la crise sanitaire Covid-19.

1. Les Actions

a) Avant l'ouverture du centre de vaccination de Mulhouse

La CPTS Mulhouse Agglomération a assuré l'activité de vaccination pour les professionnels de santé dès le début de l'année 2021. Ainsi, du 7 au 17 janvier 2021 ont été vaccinés 120 professionnels de santé par la CPTS dans des locaux mis à disposition par le GHRMSA.

a) Le centre de vaccination de Mulhouse

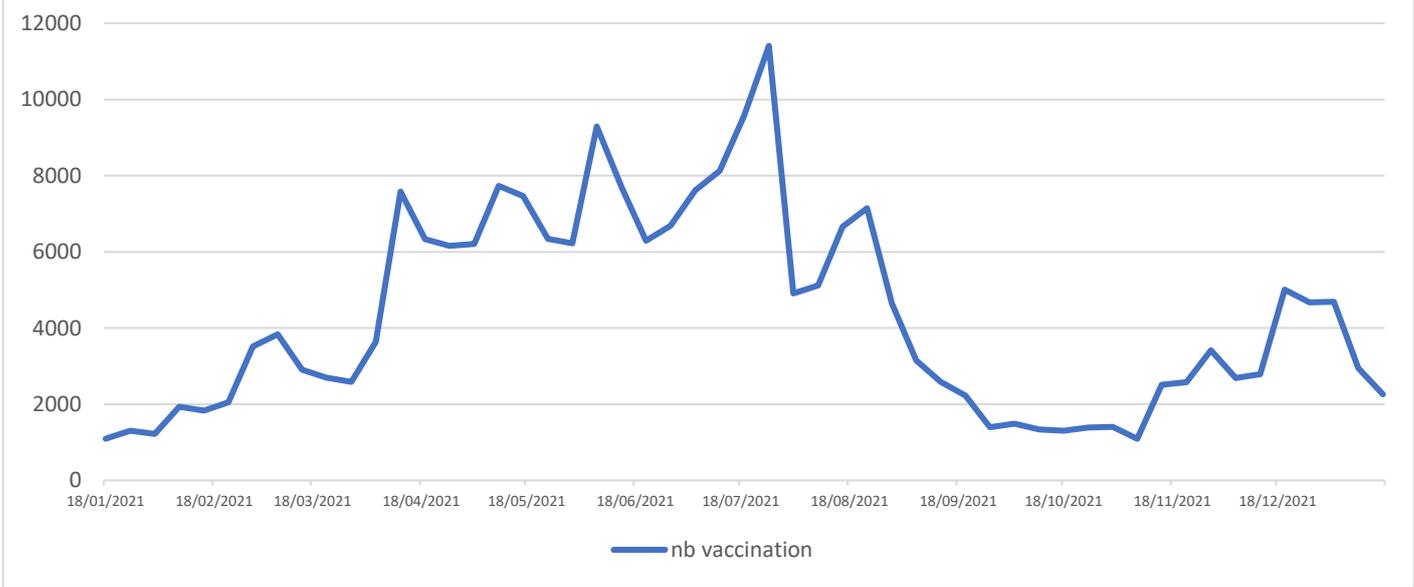
Depuis le 18 janvier 2021, la CPTS Mulhouse Agglomération assure la coordination et l'organisation du fonctionnement du centre de vaccination de Mulhouse, en partenariat avec la ville de Mulhouse.

Du 18 janvier au 3 mars 2021, la CPTS Mulhouse Agglomération a poursuivi la vaccination des professionnels de santé de l'agglomération mulhousienne en assurant la prise de rdv des professionnels directement sur le site de la CPTS.

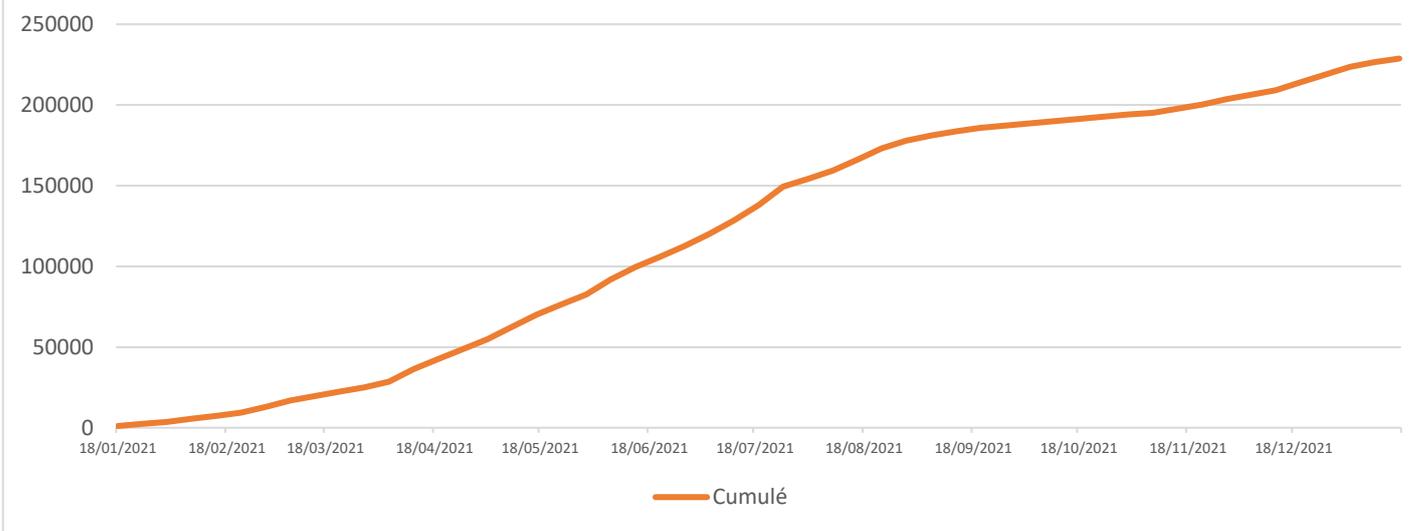
A partir du 4 mars 2021, la prise de rdv des professionnels de santé a été transférée sur Doctolib. La CPTS poursuit sa participation pour l'organisation générale du centre de vaccination de Mulhouse :

- Recrutement des professionnels de santé
- Formation
- Gestion des plannings
- Gestion de la rémunération des professionnels de santé
- Coordination sur site des équipes du centre de vaccination (en collaboration avec la ville de Mulhouse)

Activité hebdomadaire CV



Activité cumulé CV





18/01/21 au 31/05/21 : Centre de vaccination de Mulhouse au Palais des sports Gilbert Buttazzoni



31/05/21 au 01/10/2021 : Centre de vaccination au Gymnase universitaire configuration 12 box



02/10/21 au 19/12/2021 : Centre de vaccination au Gymnase universitaire configuration 3 box



Depuis le 20/12/2021 : Centre de vaccination de Mulhouse dans une structure éphémère semi rigide sur le parvis du Palais des sports Gilbert Buttazzoni

b) Scolaires et équipes mobiles

Le centre de vaccination mobile, Vacci'Mouv, a assuré la vaccination de 538 collégiens et lycéens du Haut-Rhin en septembre et octobre 2021. L'organisation et le planning de cette vaccination ont été organisés par la CPTS en lien avec les responsables des collèges et lycée concernées.

En septembre et octobre 2021, la CPTS a également organisé le déploiement de plusieurs équipes mobiles pour assurer des vaccinations au sein des établissements scolaires des territoires non prévus dans le planning du Vacci'Mouv (Ottmarsheim, Landser, Wittelsheim et à l'UHA Fonderie en lien avec le déploiement du camion de vaccination Skyrock).

Une équipe mobile a assuré la vaccination aux Resto du cœur à Mulhouse les 27-29 et 30 juillet 2021 et le 31 août-2 et 3 septembre 2021 ainsi qu'à l'entreprise AUTOCABLE à MASEVAUX le 6 août et le 3 septembre 2021. Une campagne de vaccination pour les rappels est prévue dans cette entreprise le 4 février 2022.

c) Aide au secrétariat médical

Le 4 octobre 2021, la CPTS propose un nouveau service aux médecins de l'agglomération mulhousienne : une aide au secrétariat médical pour contacter leurs patients non vaccinés.

Constatant l'efficacité relative des dispositifs mis en œuvre jusqu'à lors (ouverture large des centres de vaccination, mise en œuvre d'un centre de vaccination mobile VACCI'MOUV, campagne de courrier ciblé par la CPAM, etc...) et l'intérêt à mobiliser les habitants de notre agglomération pour les amener vers la vaccination, la CPTS a proposé aux médecins généralistes de leur mettre à disposition du temps de secrétariat médical déporté chargé de rappeler leurs patients non vaccinés, pour les médecins le souhaitant.

L'idée était que chaque médecin généraliste intéressé récupère auprès de la CPAM la liste de ses patients non vaccinés puis transmette au secrétariat médical déporté les coordonnées téléphoniques du patient et la solution de vaccination qu'il préconise (vaccination par le médecin, centre de vaccination fixe ou mobile, pharmacie, ...). Le secrétariat médical déporté appelle alors les patients désignés pour leur proposer la solution de vaccination indiquée par le médecin et informe régulièrement celui-ci de l'avancée des contacts. Pour toute la procédure, le respect du secret médical et du règlement RGPD est garantie.

Ce dispositif n'a pas retenu l'attention d'un nombre suffisant de médecins généralistes et n'a donc pas été mis en œuvre.

d) Vaccinons nos aînés

La CPTS Mulhouse Agglomération a pris part, avec la ville de Mulhouse, au dispositif « vaccinons nos aînés » en novembre 2021 visant à permettre la vaccination dans les tranches les plus âgées de la population, notamment les personnes de plus de 80 ans. En effet, en France, 2,2 millions de personnes âgées de plus de 80 ans ou représentant une comorbidité n'étaient pas vaccinés fin octobre 2021.

Ainsi, la DGOS a lancée l'opération

« Vaccinons nos aînés », visant à encourager les personnes âgées à se faire vacciner. Le numéro vert 0800 730 957 était mis en place pour faciliter la vaccination des personnes de 80 ans et plus, l'objectif étant de leur proposer une vaccination (première ou deuxième injection ou dose de rappel) :

- À domicile : l'opérateur organise alors le rendez-vous (jour, heure, lieu) en prenant attache avec un professionnel de santé habilité à vacciner ;
- Ou directement chez un professionnel de santé habilité à vacciner : l'opérateur prend alors rendez-vous et organise, si nécessaire, le transport jusqu'au lieu de vaccination.

Dans le Haut Rhin, le dispositif de vaccination à domicile a été confié aux centres de vaccinations, selon un maillage territorial défini par l'ARS.

Sur l'agglomération mulhousienne, il était proposé à l'opérateur du numéro vert national 0800 730 957 d'inscrire la personne souhaitant se faire vacciner à domicile sur un agenda Doctolib spécifique à cette opération. Chaque semaine la liste des personnes à vacciner était extraite et transmise à la CPTS qui organisait la vaccination en sollicitant via la plateforme numérique « Entr'actes » les professionnels de santé libéraux pour assurer cette vaccination à domicile.

Dans de rares cas, en l'absence de réponse des acteurs de santé libéraux, la CPTS a quelques fois sollicité un professionnel de santé de l'équipe du centre de vaccination de Mulhouse pour assurer cette prestation. La CPTS assurait l'organisation de la vaccination et la gestion de la rémunération du professionnel l'assurant.

13 personnes de plus de 80 ans habitant dans l'agglomération mulhousienne et de la ville de Cernay ont ainsi été vaccinés à domicile par des infirmiers libéraux et 3 directement par un membre de l'équipe de vaccination du centre en novembre et décembre 2021.



2. L'équipe de vaccinateurs

Aucune des actions de vaccination n'aurait été possible sans l'existence d'une équipe de professionnels de santé, formés à la vaccination et à la saisie de la vaccination dans le logiciel national « Vaccin Covid ». La CPTS Mulhouse Agglomération a assuré le recrutement de l'ensemble des professionnels (près de 550 personnes) intervenant pour toutes les missions de vaccinations citées ci-dessus.

La CPTS Mulhouse Agglomération a vérifié la formation, les compétences (vérification des diplômes, de l'inscription à l'ordre des médecins, des infirmiers, des pharmaciens, ...), l'obligation vaccinale, ...

La formation pratique à l'injection de plusieurs dizaines de personnes a également été réalisée, directement au centre de vaccination de Mulhouse.

Deux webinaires ont été réalisées pour assurer l'information et la formation des professionnels de santé intervenant au centre de vaccination et au Vacci'Mouv :

- 14 mai 2021 (https://youtu.be/nZdGxZafj_o)
- 29 juillet 2021 (<https://youtu.be/89anFBBK2b0>)

La CPTS a ainsi assuré le recrutement et la gestion de la rémunération de plus de 60 professionnels chaque jour au plus fort de l'activité fin juillet 2021. Les professionnels de santé libéraux sont 36% des forces vives du centre de vaccination.

Jusqu'en octobre 2021, la CPTS a accepté tous les nouveaux professionnels de santé autorisés à participer aux activités de vaccination et souhaitant y participer. Depuis novembre 2021, l'équipe de professionnels de santé est suffisamment étoffée et il n'est plus accepté de nouvelle candidature.

En 2021, 550 personnes ont participé à l'activité de vaccination au centre de vaccination de Mulhouse qu'au Vacci'Mouv et ponctuellement sur des opérations de vaccinations via les équipes mobiles.

Parmi elles :

Profession	Nombre	%
IDE	273	50%
Médecin	116	21%
Étudiant en santé	83	15%
Pharmacien	35	6%
Sage-femme	10	2%
Chirurgien-dentiste	9	2%
Aide-soignant	7	1%
Préparatrice en pharmacie	6	1%
Vétérinaire	4	1%
Ambulancier	3	1%
Technicien de laboratoire	2	< 1%
Assistante dentaire	1	< 1%
Kinésithérapeute	1	< 1%

Statut du PS	Nombre	%
Salarié	152	28%
Libéral	150	27%
Remplaçant	51	9%
Retraité	85	16%
Étudiant en santé	83	15%
Sans activité	26	5%

3. Partage d'information concernant la crise sanitaire

Réalisation de webinaires à destination de professionnels de santé concernant la situation COVID 19

- 12 novembre 2020. (<https://youtu.be/bJFdfVox5fs>)
- 8 avril 2021. (<https://youtu.be/UVGKj5HQQrg>)



Participation du GHRMSA, de l'HAD sud Alsace et de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Webinaires disponibles en rediffusion sur YouTube.

Sujets abordés lors du webinaire :

- Point de situation en ville et à l'hôpital
- Traitement par Anticorps monoclonaux (Indications - Méthodes)
- Oxygénothérapie à domicile
- Prise en charge des patients en HAD
- Vaccination (chiffres - éligibilité aux vaccins)

Lettre d'information

La CPTS Mulhouse Agglomération assure une information concernant la situation vis-à-vis de l'épidémie COVID dans la lettre d'information, chaque mois. En période hivernale sont également transmis les informations concernant l'épidémie de bronchiolite, de grippe...